

RÉPONSES

Canton Rolette. (V, II, 585.)—Le *Courrier du Livre*, livraison de juin 1898, renfermait une jolie blquette de feu M. Eugène Renault, intitulée : *Un pari de Diable-bleu, Un héros de 1812*, dans laquelle il nous fait connaître les actions de prouesse d'un Rolette. Le parrain de ce Canton a certainement voulu honorer Rolette en perpétuant ainsi son nom.

MONTMAGNIEN

Les lieutenants-gouverneurs de Gaspé. (IV, VII, 478.)—Nous sommes dans l'ignorance à peu près complète sur les motifs qui engagèrent la mère-patrie à nommer des officiers d'un grade aussi élevé que celui de lieutenant-gouverneur, quand rien ne semblait exiger de tels besoins. Plusieurs s'accordent à croire que Nicolas Cox fut le premier lieutenant-gouverneur de Gaspé. C'est bien à tort, croyons-nous, car avant lui, il dut y en avoir plusieurs autres, entr'autres un nommé Elliott ; mais aucun d'eux ne résida à Gaspé. Ce n'était qu'une sinécure à laquelle se rattachaient d'assez forts émoluments ; récompense accordée au mérite, devons-nous charitablement supposer.

Mais, en 1774, quand les loyaux de la Nouvelle-Angleterre semblaient vouloir s'établir au Canada plutôt que de secouer le joug, alors l'Angleterre, ne pouvant que leur tendre une main secourable, comme c'était son devoir, leur offrit l'hospitalité dans les vastes comtés de Gaspé et de Bonaventure. Un lieutenant-gouverneur fut nommé, et ce fut Nicolas Cox. Ses états de service nombreux, la bravoure qu'il avait déployée lors du siège de Québec en 1759, lui avaient valu cet honneur insigne qui lui rapportait mille beaux louis d'or et d'autres choses encore. Ce ne fut qu'en 1780, qu'il se rendit à Percé pour prendre possession de son gouvernement. Il avait une maison à New-Carlisle, et il s'occupa beaucoup de faire progresser cette partie du Canada qui commençait